

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation :
30/03/2025

date d'affichage :
03/04/2025

nombre des membres
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-
17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS
(Haute-Saône)

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 MARS 2025 à 20 H 30

Etaient présents : DAMIDAUX Cédric - GIRARD Serge, LANQUETIN Georges - MATAILLET Cécile - PAGNIER Isabelle - PELCY Eglantine - VIGNARDET Céline, CARVAL Tom, DUMOULIN Edith, PERDRIX Luc.

Etaient Absents :

Secrétaire de séance : MME Eglantine PELCY.
Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

- 1/ Vote du Compte Financier Unique "CFU" et affectation des résultats pour le budget de la Commune. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 2/ Vote des taux d'imposition 2025. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 3/ Subventions aux Associations pour l'année 2025. Résultat du vote : Pour 9 Contre 0 Abstention : 0 (CARVAL Tom étant Président de cette Association n'a pas participé au vote du CM sur ce contrat).
- 4/ Subvention exceptionnelle 2025 à l'Association METS TON SHORT. Résultat du vote : Pour 8 Contre 0 Abstention : 1 (CARVAL Tom étant Président de cette Association n'a pas participé au vote du CM sur ce contrat).
- 5/ Cartes avantages jeunes 2025/2026. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 6/ Vote du Budget Prévisionnel communal 2025 (voir document joint). Délibération approuvée à l'unanimité.
- 7/ Spécificités M57 pour virement de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5%. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 8/ Remboursement chèques repas anciens. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 9/ Protection Sociale complémentaire "santé". Délibération approuvée à l'unanimité.
- 10/ Changement d'ordinateur. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 11/ Instauration d'une redevance « déchets sauvages » et d'une « taxe d'enlèvement ». Délibération approuvée à l'unanimité.
- 12/ Travaux de voirie 2025. Délibération approuvée à l'unanimité.
- 13/ Fournitures communales – Chaises – Banc. Nuisibles Résultat du vote : Pour 9 Contre 0 Abstention : 0 (PELCY Eglantine étant Responsable de cette Société n'a pas participé au vote du CM sur ce contrat).
- 14/ Contrat avec la Société Valet de Pics Frelons Guêpes Abeilles et Nuisibles Résultat du vote : Pour 9 Contre 0 Abstention : 0 (CARVAL Tom étant Responsable de cette Société n'a pas participé au vote du CM sur ce contrat).

Fait à Ruhans le 03/04/2025

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

